

Le Président

Dossier suivi par :
Benoit RIBEIL – 01 44 37 04 02 benoit.ribeil@aper.asso.fr

Paris, le 8 avril 2013

ATTESTATION

Je soussigné, Pierre BARBLEU, Président de l'Association pour la Plaisance Eco-Responsable (APER), atteste que la société Romi Recyclage est agréée, sur la base du cahier des charges de l'APER, pour la déconstruction des bateaux de plaisance hors d'usage (BPHU).



Pierre BARBLEU